

REUNION du COMITE DIRECTEUR

Le samedi 29 octobre 2022, à 9 h 30
Au siège du Comité Du Grand Est à Tomblaine

COMPTE RENDU

Présents :

PARIS Patrick, KASZTELAN Thierry, HACQUARD Marie-Christine, GHILONI Alain, KRAEMER Maxime MORIZOT Florian, AUDIGE Didier, PFLUMIO Laurence, SCHLEWITZ Christian, THILLOT Thierry,

Excusés: BUCHWALTER Francis, CRE Gilbert, BOIS Damien, BOIS Sophie, MAUROY Alain, NUNINGER Thierry, RENAUD Pierre, RICHARD Jean-Luc.

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du compte-rendu du Comité Directeur du 4 juin 2022
2. Informations diverses
 - Statistiques
 - Commission BMX
 - Rencontres avec les clubs, les Comités Départementaux
3. Priorisations, réformes des licences et tarification
4. Emplois
5. Véhicules
6. Points subventions
7. Bilan des commissions
8. Tour de table

1. **Approbation du compte-rendu du Comité Directeur du 4 juin 2022**

(Mis en ligne sur le site du Comité Régional)

Approuvé à l'unanimité des membres présents

2. **Informations diverses**

2.1 Statistiques

Au 30 septembre 2022, le nombre de licenciés s'élève à 7 185 soit une progression de 11.27 %, ainsi le retard dû à la pandémie est rattrapé, l'effectif 2019 est dépassé (6 935 licences)

Le Comité Régional Grand Est connaît la plus forte hausse parmi les Comités métropolitains

2.2 Commission BMX

Suite à la démission de Sébastien LEYENDECKER du Comité Directeur et de la Commission BMX, le Président propose que Robin BAUDET assure l'intérim jusqu'à la prochaine Assemblée Générale

Décision : Le Comité Directeur valide à l'unanimité. Robin BAUDET sera invité aux réunions du Comité Directeur jusqu'à la prochaine élection d'un nouveau président après l'Assemblée Générale.

2.3 Rencontres avec les Clubs, les Comités Départementaux

La première des 5 rencontres a eu lieu vendredi 28 septembre, 14 clubs étaient présents avec à l'ordre du jour :

- Application de la réforme des licences pour la saison 2023
- Retour sur le projet régional présenté à l'AG du 23 avril
- Temps d'échanges entre les participants

La dernière réunion est programmée le 21 novembre à Vitry-Le-François en présentiel et en visio-conférence afin de permettre aux licenciés qui n'ont pas pu assister aux autres réunions

2.4 Réunion avec Gilles Da Costa, Trésorier Général de la FFC

Le Président rappelle que suite à la convocation de Michel Callot, Président de la FFC afin de trouver une solution aux problèmes de gouvernance au sein de notre Comité Régional, Gilles Da Costa s'est déplacé à Tomblaine le 1 octobre, plusieurs points ont été évoqués, notamment la mise en place d'un protocole :

- Convoquer régulièrement et être à l'écoute du Conseil Régional des Président.e.s Départementaux (C.R.P.D.)

- Réviser le projet régional notamment en développant les actions mises en place (pages 16 et 17)
- Elaborer une lettre de missions pour les Commissions
- Améliorer le pilotage de l'E.T.R.
- Proposer un calendrier des réunions à 6 mois
- Rédiger les CR rapidement, précédé d'un relevé de décisions

3. Priorisations, réforme des licences et tarifications

3.1 Priorisations, réforme des licences

Le Président précise que tous les licenciés ont reçu un document intitulé "réforme des licences" cependant de nombreux sujets sont encore aux stades de la réflexion au niveau la FFC

3.2 Tarification

Le Trésorier Général rappelle les dispositions prises par le Comité concernant la mise en place de la ristourne d'assurance fédérale 2021 de 35 000 € sur les organisations en relation avec les épreuves.

Le Comité Régional a reversé aux clubs et comités départementaux organisateurs d'épreuves en 2021, 980 € de remboursement des droits d'organisation et 8.915 € au titre de la remise accordée sur les frais d'arbitres.

Elle a permis en outre d'appliquer un tarif spécial « plan de relance » 2021, qui représente un montant de 7.185 €.

Le solde de 17.920 € a permis de renouveler un tarif relance pour 2022 et 2023

Voir tableau en annexe

4. Emploi

Pour faire suite au plan de recrutement sportif évoqué lors des dernières réunions et approuvé par le Comité Directeur, le Président demande l'autorisation aux membres présents que le bureau puisse procéder à l'étude des profils et embaucher 2 salariés au poste de MTT adjoint ou Agent de Développement.

Décision : Accord est donné.

5. Véhicules

Dans la mesure où nous recrutons des emplois sportifs qui seront amenés à se déplacer sur le territoire afin d'être à l'écoute des clubs, nous devons renforcer notre flotte de véhicules. Demande est faite pour que le bureau étudie et commande 3 véhicules.

Décision : Accord est donné.

6. Points sur les Subventions :

- Subvention régionale : 43.350 € par an sur 4 ans (en baisse de 15%)
- Subvention Emploi Région : 10.000 € solde convention 2021 et 2022
- ANS PSF : 30.000 € (idem 2021)
- ANS PPF : 12.000 € (12.500 € en 2021)
- ANS SRAV : 14.500 €
- DRAJES SRAV : 6.000 €
- ASO/LNC : 41.470 € (Convention 2020/2021)
- LNC : 13.787,50 € (Convention 2022)
- FFC : 12.000 Convention à intervenir pour le poste de Manager Technique Territorial (en remplacement du CTS) sur 3 ans.
- FFC : 7.800 € Prime licences jeunes reversées aux clubs bénéficiaires (disposition reconduite pour 2022)

7. Bilans des commissions

Le Président propose que les différentes commissions présentent leur bilan lors du prochain Comité Directeur.

Le Trésorier Général demande aux Président.e.s des commissions de lui transmettre leur budget prévisionnel pour le 15 novembre

8. Tour de table

Intervention de Patrick PARIS

Le Président demande l'accord du Comité Directeur pour apporter un soutien financier à la Section Sportive Scolaire d'Epinal afin de l'aider à se labéliser et signer une convention avec le club de Golbey pour la prise en charge des frais d'encadrement.

DECISION : validation

Intervention de AUDIGER Didier

Qui souhaite que les pilotes soient prévenus assez tôt quand le Comité organise des stages. Il demande également si des budgets sont alloués pour les championnats de France et du Monde (ni tentes...).

DECISION : Une nouvelle commission se met en place et sera informée de la demande de Didier AUDIGER pour les convocations aux les stages. Concernant les championnats des précisions sont demandées.

Intervention de Maxime KRAEMER

a) Informe que la Commission Route a décidé que l'ETR soit indépendante

DECISION : Le Président doit réunir l'ETR en début d'année prochaine et désigner un élu référent.

b) souhaite savoir qui se charge de mettre les classements en ligne sur le site du Comité.

DECISION : Le Président indique qu'une réunion avec la commission arbitrale et la Secrétaire Générale se déroulera prochainement afin de mettre en place une procédure.

Intervention de Alain GHILONI

a) Informe que le matériel du Comité notamment les tentes subissent des dégradations et souhaite qu'un contrôle soit effectué au départ et au retour. Le Président demande également ces mêmes contrôles pour les maillots et véhicules.

b) demande l'autorisation de passer une commande globale pour les médailles des championnats

DECISION : Validation

c) enverra un message aux Président.e.s des Commissions afin de connaître leur besoin en maillots de champions

Fin de la réunion à 14 h 00

Le Président
Patrick PARIS

La Secrétaire Générale
Marie-Christine HACQUARD

